

• Une démarche d'accompagnement vers l'e-administration

Pouvoirs locaux

# eTutelle

La simplification de la tutelle au service des Pouvoirs locaux

## Expérience

Un groupe de communes a testé eTutelle pendant plusieurs mois, collaborant au perfectionnement de l'ensemble du dispositif technique et d'accompagnement. Il s'agit d'un projet réalisé par et pour les pouvoirs locaux en collaboration avec l'équipe eTutelle.

## Conseil et expertise

La Direction Générale Opérationnelle des Pouvoirs locaux, de l'Action Sociale et de la Santé du Service Public de Wallonie met à votre disposition:

- un helpdesk par courriel et téléphone et des guides pratiques sur le portail des Pouvoirs Locaux
- un guide présentant les procédures et des documents type pour les pièces justificatives
- un espace d'échanges à travers l'organisation de rencontres

## Adhérer à eTutelle ? Rien de plus simple !

1. Vous vérifiez que vous disposez d'un scanner et de lecteurs de cartes d'identités électroniques en état de fonctionnement;
2. Vous complétez le formulaire d'adhésion que vous obtenez sur demande auprès de notre helpdesk;
3. La personne que vous avez désignée comme gestionnaire local de sécurité reçoit par courriel un lien d'accès à eTutelle;
4. Vous configurez eTutelle selon votre organisation et vous créez les accès pour les agents de votre administration.

## Besoin d'information ou d'aide à l'installation

Vous pouvez contacter le service conseil et support eTutelle au 081 32 36 45 ou par courriel à l'adresse suivante:

[etutelle.pouvoirslocaux@spw.wallonie.be](mailto:etutelle.pouvoirslocaux@spw.wallonie.be)

- Site web : <http://pouvoirslocaux.wallonie.be> (rubrique eTutelle)

Editeur responsable: Sylvie Marique, Directrice générale // Graphisme: Mélissa Boland, Cellule communication

## Besoin de...

- Simplifier vos démarches liées à la tutelle
- Réduire les charges qui pèsent sur votre administration
- Gagner du temps via la transmission électronique
- Avoir un regard permanent sur l'état d'avancement de vos dossiers de tutelle



Un projet qui s'appuie sur l'arrêté du Gouvernement wallon relatif à la transmission électronique d'actes de tutelle administrative et qui s'inscrit dans la continuité de la Déclaration de politique régionale 2009-2014 de la Wallonie et du plan « Ensemble Simplifions ».

## Un service mis à disposition de tous\* les pouvoirs locaux

Avec eTutelle, vous disposez d'une interface pratique et gratuite de traitement des actes transmis à la tutelle administrative qui ne demande aucune infrastructure informatique spécifique. Vous pouvez l'utiliser **en tout temps** et **à tout endroit** via le portail des Pouvoirs Locaux.

Avec eTutelle, vous facilitez et allégez vos démarches administratives au service d'une plus grande efficacité. Ainsi vous pouvez :

- Transmettre de manière **électronique** vos actes à l'autorité de tutelle ;
- Suivre l'**état d'avancement** de vos dossiers tout au long du processus de traitement ;
- Gérer en toute autonomie vos utilisateurs et leurs droits d'accès ;
- Gérer les **données signalétiques** de votre pouvoir local, des mandataires et de votre personnel ;
- Disposez d'un **support à l'utilisation** proche de vos réalités de terrain;
- Construire un outil **en coopération** avec le Service Public de Wallonie.

\* eTutelle sera mis à disposition des Communes dès le 1er janvier 2012 et progressivement étendu aux Provinces, Intercommunales, CPAS,...

### Quelques chiffres clés...<sup>1</sup>

- **13939** : nombre d'actes soumis à la tutelle administrative obligatoire par les communes, provinces et intercommunales en 2009.
- **3 à 15** : nombre moyen par pouvoir local d'utilisateurs concernés par l'utilisation d'eTutelle
- **2 millions d'euros**: coût annuel moyen de la tutelle administrative ordinaire supporté par les communes, provinces et intercommunales
- **50%/commune, 40%/province, 30%/intercommunale** d'allègement potentiel des charges avec la simplification administrative.

<sup>1</sup> Source: étude «Standard Cost Model appliqué à la tutelle des pouvoirs locaux» réalisée par le cabinet Van Dijk et Easi Wal, novembre 2010.

## Des fonctionnalités pratiques accessibles en un seul clic

### eGuichet

Transmission électronique des actes  
et suivi des états d'avancement.

### Ma fiche pouvoir local

Gestion des données signalétiques du  
pouvoir local, des mandataires et du  
personnel.

## Bureau applicatif

### Sécurité applicative

Gestion autonome des utilisateurs et  
des droits d'accès uniquement visible  
par les agents habilités.

### Mon profil

Gestion des données personnelles de  
l'utilisateur.

Pour découvrir davantage ces fonctionnalités, vous pouvez vous rendre sur  
<http://pouvoirslocaux.wallonie.be>, rubrique **eTutelle**.